



C'est à vous et C'est Free !



« C'est à vous », vous connaissez ? L'émission de débat sur France 5, produite par Mediawan, dont l'un des fondateurs et actionnaires est le patron de Free, Xavier Niel.

Surprise ! Dans l'émission du 30 janvier 2024, c'est lui l'invité principal. Il aurait pu se contenter, comme cela se passe habituellement, de commenter l'actualité. Mais non ! Pendant une bonne partie du programme, le champion des opérateurs de télécommunication va faire gratuitement sa pub sur une chaîne du service public, et avec la connivence des journalistes à l'antenne.

C'est à se demander si « C'est à vous » n'a pas été rebaptisé « C'est à Xavier Niel » !

Quand la présentatrice de l'émission demande en début d'émission à l'une des chroniqueuses, par ailleurs journaliste aussi à France Info canal 27, qui est l'invité du jour, celle-ci répond :

La surprise du chef ! Xavier Niel, le patron de Free qui vient de dévoiler la nouvelle box ultra avec toujours la préoccupation de présenter des prix très bas !

Le chef, lui, apparaît quelques minutes plus tard, avec son sourire matois. Il se sent chez lui, et c'est peu dire. Dans un film des années 50, il aurait les pieds sur la table et fumerait un gros cigare !

La présentatrice se lance alors dans un exposé tout en superlatifs, sans oublier de rappeler que Xavier Niel est le fondateur de Mediawan qui produit cette émission, « **en toute indépendance !** », s'écrie-t-elle en ricanant, comme s'il n'y avait que les gogos pour la croire.

L'indépendance, elle, saute aux yeux en effet lorsqu'elle poursuit en regardant son interlocuteur : « **Vous avez présenté ce matin en conférence de presse votre nouvelle box internet la plus puissante du marché - j'dis pas de bêtises ? - à l'offre plus généreuse et plus responsable** ».

Non Madame, vous ne dites pas de bêtises, vous avez bien appris votre leçon, et c'est le conflit d'intérêt qui crève l'écran.

Pendant 11 minutes, le patron de Free et de « C'est à vous » passe en détail sa nouvelle offre, son prix, ses avantages comparatifs, fait du placement de produit avec professionnalisme.

Il est heureux Xavier Niel. Il est sur le service public et il peut vanter sa marchandise sans que ça lui coûte un kopeck.

Des journalistes de France Télévisions sont régulièrement sanctionnés pour avoir fait de la pub sur les réseaux sociaux. Là, pas de problème.

La direction de l'Information comme à son habitude, va nous dire qu'elle ne peut pas intervenir car ce n'est pas dans son périmètre. Ben voyons !

Cela fait bien longtemps que le SNJ-CGT FTV demande à cette direction de réagir face aux manquements, aux dérives de ces émissions de programmes, qui rejaillissent inévitablement sur l'image et la crédibilité des journalistes de la rédaction.

La CGT appelle la direction de l'éthique et de la conformité à prendre des sanctions contre le producteur de « C'est à vous » pour détournement de mission de service public. France Télévisions n'est pas au service des marchands et des grands patrons.

La CGT se réserve le droit de porter plainte devant l'Arcom pour que ce genre de manquement grave aux règles déontologiques ne se reproduise plus.

Paris, le 13 février 2024